

ACCUEIL / ACTUALITÉ / SOCIÉTÉ

Haïm Korsia : « Il faut lutter contre toutes les haines et tous les racismes »

La Conférence des évêques de France signe lundi 1er février une déclaration sur la lutte contre l'antisémitisme. Haïm Korsia, le grand rabbin de France, participe à cet événement. Il nous a confié sa reconnaissance à l'Église catholique et son inquiétude pour la société.

Interview Marie-Lucile Kubacki

Publié le 01/02/2021 à 13h58 | Mis à jour le 01/02/2021 à 16h49

Article réservé aux abonnés



Haïm Korsia, grand rabbin de France, dans son bureau au Consistoire israélite de Paris, en janvier 2018. • GUILLAUME POLI/CIRIC

Pour la première fois, le conseil permanent de la Conférence des évêques de France (CEF) reçoit, ce lundi 1er février, le grand rabbin de France, Haïm Korsia, et le président du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), Francis Kalifat, pour un temps de travail,

suivi de la remise de la déclaration « Lutter ensemble contre l'antisémitisme et l'antijudaïsme sera la pierre de touche de toute fraternité réelle ». Pour *La Vie*, Haïm Korsia livre son analyse sur la portée de l'événement.

Quel est le sens cette démarche ?

Elle est au cœur d'un chemin de l'Église. Depuis le concile Vatican II et *Nostra Aetate*, l'Église scrute son mystère et en arrive au lien avec le judaïsme. Ce lien, qui est à interroger en permanence, est perturbé par des pulsions de la société qui aboutissent à une forme d'antisémitisme, que d'aucuns cherchent à relier à des théories qui n'ont rien à voir avec la religion.

A lire aussi Haïm Korsia : “Il n’y a qu’une communauté, la communauté nationale”

Je trouve formidable que le catholicisme français, qui lutte contre l'antisémitisme et pour la définition d'un rapport juste avec le judaïsme, prenne le leadership et affirme que le catholicisme est antinomique avec [l'antisémitisme](#).

C'est la première fois qu'un grand rabbin de France va participer aux travaux de la Conférence des évêques et c'est une manière de dire que nous avons quelque chose à construire ensemble pour la société. Sans syncrétisme, mais ensemble. Ainsi, je suis très reconnaissant à l'Église catholique française de cette démarche.

Quelles suites espérez-vous à cette déclaration ?

Il est important de rappeler les choses importantes, même quand elles nous paraissent évidentes. Je trouve fondamental que dans la catéchèse, dans tout ce qui est vécu dans l'Église de France, on intègre l'idée qu'il y a un lien à chercher en permanence avec le judaïsme et l'histoire juive. Lutter contre les préjugés est une lutte permanente, de tout le monde et de tous les instants.

Assiste-t-on à une recrudescence de l'antisémitisme aujourd'hui ?

Je n'aime pas trop le décompte des actes, mais ceux-ci ont augmenté en moyenne. Ce qui me frappe, c'est surtout la façon dont les attaques antisémites se produisent aujourd'hui. Avant, elles pouvaient être un peu cachées, à présent ceux qui les commettent les revendiquent presque comme telles, avec une sorte de manque de honte qui est scandaleuse. Je pense par exemple à ce livreur qui a refusé de livrer des clients parce qu'ils étaient juifs. Il le faisait sans vergogne...

A lire aussi [Delphine Horvilleur : "Mon judaïsme est ancré dans la vie"](#)

Dans votre livre, *Réinventer les aurores* (Fayard, 2020), vous citez Charles Péguy : « *Il y a quelque chose de pire que d'avoir une âme même perverse. C'est d'avoir une âme habituée.* » Pensez-vous que l'on s'habitue actuellement à la violence ?

On ne s'y habitue pas, parce qu'elle est insupportable. Mais dans les faits, on voit bien que des familles sont à présent en danger, que des agressions violentes sont commises un peu partout en France.

La survalorisation de la violence est insupportable dans la société. Il faut que nous en prenions collectivement conscience et que nous luttons contre. J'ajouterai que la violence sur Internet est un terreau

propice, car la haine virtuelle amène à la haine réelle. Il est important de lutter contre toutes les haines et tous les racismes, y compris sur les réseaux sociaux.

Mais comment lutter contre la violence en ligne ?

J'avais trouvé scandaleux que le Conseil constitutionnel retoque la loi Avia (*contre la haine en ligne, ndlr*). Manifestement, ils ne comprenaient pas l'urgence à agir. Il faut punir par le porte-monnaie les réseaux qui abritent cette haine. Par exemple, je ne comprends pas qu'un tableau comme *la Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix puisse être immédiatement censuré par Facebook en raison d'un bout de téton qui dépasse, tandis que lorsque des torrents de haine s'abattent sur une personne, ils ne soient pas capables de faire quoi que ce soit.

Voyez la haine incroyable qui s'est déversée sur cette jeune fille (*April Benayoum, ndlr*) qui concourait pour Miss France, et qui a eu le malheur de dire que son père était israélien. Ni Facebook ni Twitter n'ont été capables de retirer immédiatement tous ces Tweets et ces commentaires. Au mieux, il y a une apathie, au pire, une complicité avec une logique de buzz.

On assiste à un nombre croissant de départs de Juifs de France, d'autres témoignent ne plus trouver leur place...

Quand vous êtes étudiant dans le supérieur et que vous ne pouvez composer car c'est shabbat, et que l'on vous refuse un report de votre examen – alors que 90 % des examens se passent par Zoom, il ne serait pas difficile de les déplacer – il faut comprendre que vous en venez à vous dire : si je ne peux pas étudier dans ce pays, c'est que ce pays ne

veut pas me considérer comme l'un des siens. Quand il y a un sentiment d'abandon, les jeunes partent.

Comme le monde est mondialisé, certains vont en Israël, d'autres en Angleterre, aux États-Unis ou en Italie, parce qu'à La Sapienza et à La Bocconi (*deux grandes universités italiennes, respectivement à Rome et à Milan, ndlr*), vous ne rencontrez pas ce type de problème.

Aujourd'hui, il y a une accumulation – la violence qui se déverse quotidiennement sur Internet, celle de la société, celle qui se passe dans les rues, avec des actions répétées – et au bout d'un moment cela inquiète les gens !

Que faire ?

Pour moi, la solution est de renforcer la République. Si certains pensent que leur situation s'améliorera en allant s'installer ici ou là, c'est leur liberté. Mais il est terrible de faire en sorte qu'un choix tel que celui-ci se construise sur une impossibilité de vivre à un endroit, plutôt que sur un critère positif. J'y vois un signal d'alerte pour la société dans son ensemble. L'Histoire a montré que lorsque les Juifs ne sont pas bien quelque part, c'est l'ensemble de la société qui va mal.

Les politiques répètent souvent l'injonction de retrouver un projet commun pour la République, mais un des problèmes n'est-il pas qu'ils peinent à lui trouver un contenu ?

Vous avez raison. Chacun voudrait que son projet soit le projet commun. C'est comme la description du monde d'après la pandémie : chacun l'imagine comme le monde qu'il avait prévu avant. Ma conviction est qu'il y a urgence et qu'il n'est plus temps d'ergoter.

Quand il y a un incendie, vous prenez l'extincteur et vous faites avec, vous ne commencez pas à regarder s'il a été vérifié récemment ! Vous faites et vous voyez. À présent, il y a urgence à agir pour la jeunesse. Il y a eu l'assassinat de Samuel Paty. Voit-on les dizaines de professeurs qui s'autocensurent pour ne pas risquer la même chose ? Il faut un ressaisissement collectif.

Quel regard portez-vous sur le projet de loi visant à lutter contre le séparatisme ?

Je crois qu'il faut faire quelque chose ! Cela fait partie des réactions que nous devons avoir : homogénéiser l'approche des cultes administrativement. Il n'y a pas de raison que les protestants et les juifs soient sous la dénomination de 1905, les catholiques sous la dénomination de 1907, soumis à des contrôles normaux qui sont ceux de la loi de 1905, et que d'autres fassent du cultuel sous la loi de 1901, qui est beaucoup plus légère.

A lire aussi François Clavairolly : « La France a oublié que la foi n'est pas l'obseurantisme »

Il faut mettre de la cohérence, donner aux magistrats la possibilité d'avoir des textes sur lesquels s'appuyer pour lutter contre les tentations d'enfermement. Cela étant dit, il faut faire attention qu'en voulant régler les dérives d'une ultra-minorité, on en vienne à sanctionner tous les cultes, qui fonctionnent sereinement et bien depuis toujours.

On évoque la possibilité d'un troisième confinement : êtes-vous inquiet pour la liberté de culte ?

Je ne vois pas comment on pourrait avoir un débat sur la liberté de culte ! Il y a une totale liberté de culte en France. Il s'agit de protéger les fidèles. Nous échangeons en permanence avec l'État.

Interview Marie-Lucile Kubacki

Antisémitisme

Haïm Korsia

Conférence des évêques de France